

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02499 Numéro SIREN : 849 571 096 Nom ou dénomination : QP INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/042768

Designation de l'entreprise <u>OP INVEST</u>										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>LOT 1 CHEMIN DE MYTALIS JARDIN DU CHENE 69970 CHAPONNAY</u>											
SIRET		8 4 9 5 7 1 0 9 6 0 0 0 1 5									
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 0		Durée de l'exercice précédent *				1 1	

						Exercice N clos le	
						13 11 2019	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	356 000	042		356 000
	Total I (5)		044	356 000	048		356 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	35 545	086		35 545
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	35 545	098		35 545
Total général (I + II)			110	391 545	112		391 545

PASSIF				Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		50 810	
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		51 810	
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		26	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		2 880	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	336 830		
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		339 736		
Total général (I + II + III)			180		391 545		

RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	356 000
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 902 septies A bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise QP INVEST

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	215		211	
		Services *	217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				221	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				231	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				231	
	Variation de stocks (marchandises) *				246	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				241	
	Autres charges externes * (dont crédit bail - mobilier - immobilier)				212	4 124
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		213		211	395
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				251	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	
	Total des charges d'exploitation (II)					261
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(4 519)
Produits financiers (III)		280	55 329		291	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		317		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	50 810
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	50 810	311
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			321		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		217		330	2 766
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			219	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (11 sexies)	986	ZFI - TF (11 octies et octies A)	987		312
	Reprise d'entreprises en difficulté (11 septies)	981	JEI (11 sexies A)	989		
	ZRD (11 terdecies)	127	ZRR (11 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 11 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 11 undécies)	990		
	ZFANG (11 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 14 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (14 quinquies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			316		350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	Droit divers					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite		641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					354	1 753
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372	1 753

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2020

QP INVEST

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2020

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	100		102		101		106					
	Autres	110		112		111		116					
Immobilisations corporelles	Terrains	120		122		121		126					
	Constructions	130		132		131		136					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	140		142		141		146					
	Installations générales agencements divers	150		152		151		156					
	Matériel de transport	160		162		161		166					
	Autres immobilisations corporelles	170		172		171		176					
Immobilisations financières		180		182	356 000	181		186	356 000				
TOTAL		190		192	356 000	191		196	356 000				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		501		506		500	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		511		516		510	
	Constructions	520		522		521		526		520	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		531		536		530	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		541		546		540	
	Matériel de transport	550		552		551		556		550	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		561		566		560	
TOTAL		570		572		571		576		570	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	1		2		3		4		5	
	Amortissements *	2		3		4		5		6	
	Valeur résiduelle	3		4		5		6		7	
	Prix de cession *	4		5		6		7		8	
	Plus ou moins-values										
	Court terme *										
	Long terme										
	19 % ⑥										
	15 % ou 12,8 % ⑦										
	0 % ⑧										
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578		580		582		584		586		588
Plus-values taxables à 19 % (1)		579									
Régularisations		590									
TOTAL		596									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Q.P

Cumul des dérogations (article 325 bis du CGI)
A bis du Code général des impôts

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise QP INVEST										Néant ☐ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606																																																																																																																										
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607																																																																																																																										
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616																																																																																																																										
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626																																																																																																																										
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636																																																																																																																										
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646																																																																																																																										
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656																																																																																																																										
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666																																																																																																																										
TOTAL			680		682		684		686																																																																																																																										
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="5">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="5"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td></td> <td colspan="6">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Terrains	710		715			2						Constructions	720		725			3						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5						Matériel de transport	750		755			6						Autres immobilisations corporelles	760		765			7						TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
		Dotations		Reprises																																																																																																																															
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																												
Terrains	710		715			2																																																																																																																													
Constructions	720		725			3																																																																																																																													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4																																																																																																																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5																																																																																																																													
Matériel de transport	750		755			6																																																																																																																													
Autres immobilisations corporelles	760		765			7																																																																																																																													
TOTAL	770		775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780																																																																																																																													
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																									
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																									
Déficits reportables				984																																																																																																																															
Déficits de l'exercice				960	1 753																																																																																																																														
Total des déficits restant à reporter				970	1 753																																																																																																																														
IV DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																									
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI										325																																																																																																																									
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327																																																																																																																									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380																																																																																																																									
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326																																																																																																																									
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																									
Montant de la TVA collectée										374																																																																																																																									
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378																																																																																																																									
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

QP

Annexes 2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 10 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 391 545,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 50 809,53 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/06/2020 par le Président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2019

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 356 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		356 000		356 000
TOTAL		356 000		356 000

Amortissements et provisions d'actif = E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL				

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

Etat des dettes = 339 736 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	26	26		
Dettes financières diverses	336 830	336 830		
Fournisseurs	2 880	2 880		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	339 736	339 736		

Charges à payer par postes du bilan = 1 586 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établissements de crédit	26
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 560
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 586

Annexes 2019

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 1 586 E

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	Montant
Banques intérêts courus	26
TOTAL	26

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 560
TOTAL	1 560

Annexes 2019

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	28/02/2019	28/02/2019	28/02/2019	28/02/2019
Durée de l'exercice	10 mois	mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000				
b) Nombre d'actions émises	100				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	50 810				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	50 810				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	50 810				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	508				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	508				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Observations complémentaires

Annexes 2019

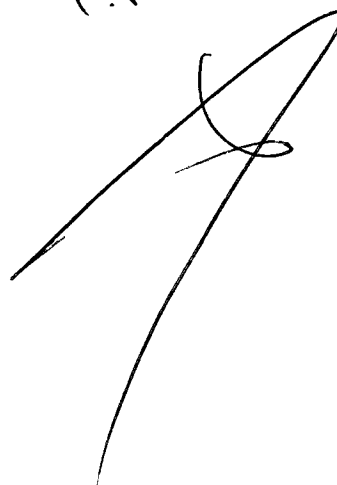
TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SAS ACI	8 000	518 351	14	336 000	336 000			7 424 461	448 340	55 329
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A: SAS SOMAGEP</i>										
a) Françaises	115 244	95 447	5	20 000	20 000			1 067 519	-112 082	
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

P. PUTO



QP INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Chemin de Mytalis,
Lot 1, Jardin du Chêne, 69970 CHAPONNAY
849571096 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 50 809,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 809,53 euros
A la réserve légale	100,00 euros
A concurrence d'1/10 ^{ème} du capital social	
Le solde	50 709,53 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

